

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY

Séance du 7 juillet 2011
Date de convocation: le 30 juin 2011

L'an deux mille onze, le sept juillet à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Etaient Présents : Daniel LELAIT, Charlette ROUSSEL, Jacques DUFOURNIER, Nicole BOURGOIN, Jean-Claude KERVELLA, Christophe DESCHAMPS, Micheline LINGER, Eric MAINARDI, Nathalie RIETH, Rémi JAVOY.

Etaient absents : Danièle COROLEUR, Olivier BOIS, Fabienne SIONNEAU, Marie-Edith MERCIER, Martine BAUDOIN.

Pouvoirs : Danielle COROLEUR donne pouvoir à Charlette ROUSSEL, Martine BAUDOIN donne pouvoir à Jean-Claude KERVELLA, Olivier BOIS donne pouvoir à Jacques DUFOURNIER

Christophe DESCHAMPS a été nommé secrétaire

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 9 juin 2011
- Approbation du procès verbal du 17 juin 2011 pour la désignation des délégués et suppléants des élections sénatoriales.

Délibérations :

- L'opération construction des logements sociaux
- Création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe
- Création d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- Travaux rue des petits souliers, choix de l'entreprise
- Cimetière : Travaux de relevage des sépultures en terrain commun
- Approbation du rapport eau et assainissement

Point sur les commissions

Questions diverses

- Plan canicule
- Organisation du 14 juillet

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 juin dernier et le procès verbal du 17 juin 2011 pour la désignation des délégués et suppléants des élections sénatoriales.

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Délibérations

° Opération construction des Logements sociaux route de Cléry

Vu le projet de construction de logements sociaux situé dans le bourg à proximité de l'église, le conseil municipal après proposition de la commission travaux décide de retenir l'office d'HLM « LogemLoiret » en tant que maître d'ouvrage de l'opération et l'autorise :

- A déposer un permis de construire pour la réalisation de quatre logements sociaux
- A diviser la parcelle avant l'achèvement des travaux et à l'issue de l'obtention du permis de construire sur le terrain d'assiette recevant le projet de ces quatre logements individuels,
- A signer un bail emphytéotique entre LogemLoiret et la commune de Mézières-Lez-Cléry pour la parcelle concernée,
- A prendre en charge les démolitions sur le terrain de l'opération et la réalisation des VRD dont la maîtrise d'œuvre sera assurée par M.STRIBLEN.

° Créations de postes :

- création d'un poste d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe :

Monsieur le maire expose au conseil municipal que suite à l'avis du comité technique paritaire du centre de gestion en date du 24 mai 2011, il est nécessaire de créer, à compter du 1^{er} juillet 2011, un poste d'adjoint d'administratif 2^{ème} classe afin d'assurer les tâches du secrétariat suite à la mutation de Melle Isabelle GUIGNARD.

L'agent recruté, à savoir Madame Séverine AUSTRUI assurera sa fonction pour une durée hebdomadaire de 35 heures sur la base du 5^{ème} échelon de l'échelle 3.

- création d'un poste d'Adjoint d'Animation 2^{ème} classe :

Monsieur le maire propose aux membres du conseil de créer à compter du 1^{er} septembre 2011 un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} Classe pour assurer le temps périscolaire et d'effectuer quelques heures au secrétariat afin de soulager le travail de Madame Séverine AUSTRUI.

L'agent recruté, Madame Florence GRAVIER assurera sa fonction pour une durée hebdomadaire de 18/35^{ème} sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle 3.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Décide :

- de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet

- de créer un poste d'adjoint d 'animation 2^{ème} classe (18/35^{ème})
- de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- **Modification du tableau des effectifs :**

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 24 mai 2011

Décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Grade	Catégorie	Effectifs temps complet	Effectifs temps non complet
Filière Administrative			
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	C	1	
Filière Technique			
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	C	1	
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	1	1 (30/35 ^{ème})
Filière Animation			
Adjoint Animation 2 ^{ème} classe	C	1	1(31/35 ^{ème}) 1(29/35 ^{ème}) 1 (9/35 ^{ème}) 1 (18/35 ^{ème})
Filière Médico-sociale			
Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles 1 ^{ère} classe	C		1(29/35 ^{ème})

° **Travaux Rue des Petits Souliers**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la voirie, informe le conseil municipal que suite à la commission voirie du 5 avril 2011, il a été décidé de réaliser la réfection de la rue des petits souliers et plus exactement la remise en état d'une partie de la route pour moitié de sa longueur environ.

Après consultation de quatre entreprises, trois d'entre-elles ont répondu.

Le conseil municipal sur proposition de la commission décide à l'unanimité de retenir l'entreprise BSTP INGRE, le montant du devis s'élève à 9685,00 euros HT soit 11583,26 TTC.

Monsieur Rémi Javoy souligne qu'il faudrait également revoir la rue du Bréau (au croisement RD 215). Monsieur le maire en prend note et souligne que des travaux seront engagés ultérieurement avec les futurs riverains.

° **Reprise de sépultures en terrain commun (sans concession) :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint au cimetière, informe le conseil municipal que dans le cimetière de la commune, un espace de terrain commun affecté aux sépultures sans titre de concession est en état d'abandon. Selon la législation en matière de gestion des cimetières, les tombes affectées en terrain commun peuvent être reprises par la commune après un délai de cinq ans suivant l'inhumation. La commission cimetière a proposé au mois de février, d'effectuer des travaux de relevages de ces sépultures.

Après consultations de trois entreprises spécialisées, deux d'entre-elles ont répondu. Le conseil municipal sur proposition de la commission cimetière décide à l'unanimité de retenir l'entreprise GIRARD pour la réalisation de ces travaux.

° Approbation du rapport eau et assainissement

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2224-5,

Considérant que le syndicat intercommunal le C3m chargé du service d'eau potable et de l'assainissement a remis son rapport annuel.

Le maire présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement.

Ce document est destiné à favoriser l'information des usagers.

Les membres du conseil municipal ont été invités à prendre connaissance du rapport établi par le C3m.

A savoir un comparatif de 2009 / 2010 pour l'assainissement :

- le nombre d'habitants
- le nombre d'abonnés
- le nombre de kilomètres du réseau
- les volumes vendus
- le prix pour 120 m³
- renouvellement de réseau ou nouveau réseau
- production de boues
- recettes du C3m

A savoir un comparatif de 2009 / 2010 pour l'eau :

- le nombre d'habitant
- le nombre d'abonné
- le nombre de kilomètres du réseau
- les volumes vendus
- le prix pour 120 m³
- renouvellement de réseau ou nouveau réseau
- renouvellement plomb
- branchements plombs à renouveler
- recettes C3m
- recettes Véolia

Monsieur Eric MAINARDI s'interroge sur :

- le nombre de kilomètres des réseaux d'eau et d'assainissement qui ne correspondent pas, par rapport aux chiffres indiqués.

Exemple pour l'assainissement : le réseau passe de 36 à 40.1 km alors que le réseau ne s'est allongé que de 292 ml ?

- l'augmentation du volume des boues alors que l'on traite moins d'eaux usées ?
- Les actions mises en œuvre pour que le résultat du rendement de l'eau passe de 76.4 % à 90.1 % ?

- Monsieur le maire prend note de cette réflexion et demandera des renseignements auprès du C3m afin de répondre à cette interrogation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le rapport annuel de l'eau et de l'assainissement.

Point sur les commissions :

Voirie :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la voirie, informe le conseil municipal que le petit pont situé au bourg est réparé. Par contre le pont du chemin des cochons est de plus en plus détérioré. Une main courante va être déposée à la gendarmerie de Cléry.

Communication :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la communication, rappelle qu'un concert gospel interprété par Mister Blaiz aura lieu ce 9 juillet à 20h40 en l'église de la commune.

Travaux :

Madame Charlette ROUSSEL, adjointe aux travaux informe le conseil municipal que :

- Monsieur Bureau a terminé de boucher l'ex bac à sable de la cour de l'école. Il est à noter qu'il a eu bien des difficultés à enlever les rondins de bois et par conséquent il a dû acheter du matériel supplémentaire, un complément va lui être accordé par rapport au devis initial,
- Suite au devis proposé par Monsieur Igor WOLINSKI pour la restauration des vitraux losangés de l'église, la commission travaux est d'accord pour consolider et réparer les vitraux abîmés,
- La rencontre avec Logemloiret pour les logements locatif aura lieu ce lundi 11 juillet afin de voir les formalités pour déposer le permis de construire,
- Une étude énergétique a été faite afin d'établir un diagnostic sur l'isolation de la mairie. (Cette intervention est gratuite et financée par le conseil régional). Le rapport montre que le bâtiment est en classe D, quatre scénarios sont possibles pour atteindre la classe C.

1° Isolation du plancher haut, mise en place d'un circuit de ventilation et remplacement des menuiseries

2° Scénario n°1 + isolation des parois verticales

3° Scénario n°2 + Pompe à chaleur air/eau

4° Scénario n°3 + Isolation du plancher bas

Dès la rentrée le choix d'un scénario doit être fait. Il est tout de même conseillé de privilégier l'installation d'une pompe à chaleur. Des devis vont être demandés à quatre entreprises. Le bureau chargé de la mission nous aidera à choisir l'entreprise et aura un suivi afin d'obtenir des subventions.

Questions diverses :

Plan canicule :

Monsieur le Maire, informe le conseil municipal qu'une liste de personnes isolées et de plus de 85 ans a été réalisée par la mairie afin de préparer au mieux l'été.

Il faudrait avoir le nom et le numéro des médecins traitants.

Le conseil municipal propose que cette tâche soit confiée au CCAS.

Organisation du 14 juillet :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA et Monsieur Christophe DESCHAMPS sont chargés du feu d'artifice

Mardi 12 juillet à 19 h00 il faudra procéder au montage des barnums

Mercredi 13 juillet au soir organisation pour le service de la buvette

Jeudi 14 juillet démontage des barnums

Date du prochain conseil municipal: le jeudi 1 septembre à 20h30.

La séance est levée à 22h00

Daniel LELAIT

Charlette ROUSSEL

Jean-Claude KERVELLA

Danièle COROLEUR

Fabienne SIONNEAU

Éric MAINARDI

Jacques DUFOURNIER

Rémi JAVOY

Micheline LINGER

Martine BAUDOIN

Nicole BOURGOIN

Olivier BOIS

Marie-Édith MERCIER

Nathalie RIETH

Christophe DESCHAMPS